

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL GENERAL

Réunion du vendredi 19 juin 2009

Rapport n°09.155 : Projet de plan régional pour la qualité de l'air -

Avis du Département

M. CATOIRE.- Monsieur le Président, nous avons déjà eu l'occasion de débattre dans notre assemblée des questions d'environnement et de développement durable et le plan régional de qualité de l'air arrive à point.

C'est un document ambitieux. Il y a 21 recommandations, 75 actions, il s'agit de les mettre en œuvre.

Je crois qu'il y a une grande sensibilité à ce sujet. On a vu dans la presse des articles, hier, sur la pollution d'écoles qui se trouvaient notamment, le long du périphérique à Paris, mais on pourrait citer d'autres axes (nous en avons dans nos communes qui sont extrêmement polluants). Il s'agit donc bien de diminuer la circulation automobile, qui est la principale pollution, mais il y en a d'autres. Actuellement, il y a aussi un débat qui est relancé sur le nouveau plan de déplacements urbains, avec un certain nombre de dispositions dans ce domaine et le « Grenelle de l'Environnement » a fixé un certain nombre de règles en la matière.

Je voudrais féliciter également les services du Conseil général pour les documents qui nous sont fournis, notamment concernant l'équilibre énergétique, les recherches d'économie dans les bâtiments et donc dans les que collègues. Je trouve que ces documents sont remarquables.

Il y a certainement d'autres étapes, puisqu'il y aura la Conférence de Copenhague avant la fin de l'année, sous l'égide de l'ONU.

Est-ce que d'ici là - puisqu'il est demandé aux collectivités locales territoriales d'intervenir aussi sur le plan climat - dans le programme de l'automne de notre assemblée et avant les Assises de Copenhague, il est prévu que nous fassions

le point sur l'Agenda 21, sur toutes les mesures qui sont mises en œuvre et sur les nouvelles mesures que nous pourrions promouvoir, pour lutter non seulement, bien sûr, contre la pollution de l'air, mais contre toutes les formes de pollution ?

Je vous remercie.